

NEW RESOLUTION – Miscellaneous



Title: Life Membership for Paul Cadeau

Originator: NBOD
Resolution number: 1005NBODM02
Date received: January 8, 2010
Date last modified:
Certifying officer: Gary Oberg

Originator contact officer: Stan Hrabarchuk, National President

Subject area: Miscellaneous

Congress '10 Decision:

Be it resolved that: a national life membership be bestowed on Mr. Paul Cadeau

National Board of Directors (NBOD) recommendation

The NBOD recommends that this resolution be supported.

Corporate Governance and Nominating Committee (CGNC) Recommendation

The CGNC recommends that this resolution be supported.

Originator support:

In recognition of Mr. Cadeau's contributions to the Federal Superannuates National Association, this resolution for life membership is on the basis of the following criteria (Regulation II, Life Memberships):

- 3.2 Served continuously as a branch or national officer for a minimum period of nine years while exhibiting an exemplary high standard of performance, and:
- 3.3 Displayed unusual fortitude in servicing a branch or branches of the org over an extended period of time, and:
- 3.4 Manifested at all times the attributes of a builder of the organization, and;
- 3.5 Rendered exceptional service to the organization.

Continuous service and unusual fortitude

- Since 1994 Mr. Cadeau has served as: the President of Nova Scotia Central Branch, as a Deputy Regional Director and also as a Regional Director for Nova Scotia, as a member of the Executive Committee, and National Director for Nova Scotia. In these capacities he has done his best to advance the interests of FSNA members.

As a builder of the organization:

- Mr. Cadeau has provided excellent leadership as National Director for Nova Scotia and dedication to the National Board of Directors;
- Mr. Cadeau assisted in strategic planning to bring the Association to where it is today.

Exceptional Service to the Organization

- Mr. Cadeau has advocated on behalf of FSNA on a national level by meeting with the Minister of National Defence on a one-to-one basis in Nova Scotia after the Minister and his two predecessors declined to meet with FSNA for several years. Mr. Cadeau also provided advocacy on a national level as one of the FSNA representatives in meetings with the President of Treasury Board and union leaders;
- As President of Nova Scotia Central Branch, Mr. Cadeau worked to protect the interests of FSNA members through correspondence and meetings with MLAs when the Nova Scotia government announced the introduction of the Seniors' Pharmacare Program premium which put seniors and taxpayers first in line to pay the cost of drugs as opposed to the federal pension plan and private insurance plans. As a result of FSNA actions, the Nova Scotia government allowed FSNA members residing in Nova Scotia to remain members of the Pharmacare plan at no cost and with access to Provincial benefits if the personal cost in any year exceeded the cost that other Nova Scotians would pay as members of the Provincial plan;
- As Chair of the Ad Hoc Committee on the Review of Travel Expense Policy, Mr. Cadeau established the current travel policy so that FSNA volunteers can be reimbursed fairly for expenses incurred while travelling on FSNA business;
- Mr. Cadeau proposed that an awards program be established to recognize FSNA volunteers on a national, regional, and branch levels for their contributions to the Association, as this program can serve as one of the means for the Association to achieve its objective of recruiting and retaining volunteers, especially branch volunteers;
- Mr. Cadeau acted as an adviser to three FSNA National Presidents (Rex Guy, Dennis Jackson and Stan Hrabarchuk) and always gave his best advice in the interests of the Association on issues of importance to FSNA both internally and externally.

Be is resolved that: a national life membership be bestowed on Mr. Paul Cadeau

Nouvelle résolution – Divers



Titre – Attribution du titre de membre à vie à Paul Cadeau

Source	CNA
Numéro de la résolution	1005NBODM02
Date de réception	8 janvier 2010
Date de la dernière modification	
Agent d'attestation	Gary Oberg
Agent d'information	Stan Hrabarchuk, président national
Domaine	Divers

Décision du Congrès 2010

Il est résolu d'attribuer le titre de membre à vie à M. Paul Cadeau.

Recommandation du Conseil national d'administration (CNA)

Le CNA recommande d'appuyer cette résolution.

Recommandation du Comité de la gouvernance et des candidatures (CGC)

Le CGC recommande d'appuyer cette résolution.

Appui de la source

En reconnaissance de son apport à l'Association nationale des retraités fédéraux, cette résolution consacre M. Jackson membre à vie en vertu des critères suivants (Règlement interne II, Membres à vie)

3.2 avoir servi l'Association de façon continue en qualité de dirigeant de section ou de dirigeant national, pour une période de neuf ans au minimum, en faisant preuve d'une efficacité exemplaire

3.3 avoir servi une ou des sections de l'Association sur une longue période, avec une force d'âme exceptionnelle

3.4 avoir montré en tout temps des qualités de bâtisseur de l'Association

3.5 avoir rendu des services exceptionnels à l'Association.

Services continus et force d'âme exceptionnelle

- Depuis 1994, M. Cadeau a été au service de l'Association comme président de la section Nova Scotia Central; comme directeur régional adjoint et comme directeur régional de la Nouvelle-Écosse; comme membre du comité exécutif et comme directeur national de la Nouvelle-Écosse. Dans tous ses mandats, il a agi sans demi-mesure pour l'avancement des intérêts des membres de l'ANRF.

Bâtisseur de l'organisation

- M. Cadeau a exercé un leadership sans reproche comme directeur national de la Nouvelle-Écosse et un dévouement remarquable au Conseil national d'administration;
- M. Cadeau a participé à la planification stratégique qui a amené l'Association au point où elle se trouve aujourd'hui.

Services exceptionnels à l'organisation

- M. Cadeau est intervenu pour le compte de l'ANRF sur la scène nationale lors d'une rencontre personnelle avec le ministre de la Défense, en Nouvelle-Écosse. Pendant plusieurs années, le ministre et ses deux prédécesseurs avaient systématiquement refusé de rencontrer l'ANRF. M. Cadeau a aussi fait du lobbying sur la scène fédérale pour l'ANRF en participant à des réunions avec le président du Conseil du Trésor et des dirigeants des syndicats;
- Comme président de la section Nova Scotia Central, M. Cadeau s'est employé à préserver les intérêts des membres par de la correspondance et des réunions avec les députés du gouvernement néo-écossais lorsque le régime médicament a été présenté. La prime envisagée faisait des aînés et des contribuables les premiers payeurs du régime par opposition aux régimes de pension du fédéral et aux régimes privés d'assurance. Les démarches de l'ANRF ont amené ce gouvernement à permettre à nos membres néo-écossais de demeurer gratuitement membres du régime médicaments provincial et de jouir de ses remboursements les années où leurs dépenses personnelles excèdent le coût que le reste de la population paierait à titre de membres du régime provincial;
- Comme président du comité spécial sur les frais de voyage, M. Cadeau a formulé la politique qui est actuellement en vigueur et qui prévoit un remboursement adéquat des dépenses des bénévoles qui voyage dans le cadre de mandats de l'ANRF;
- M. Cadeau est le père du programme de valorisation du bénévolat, tant sur la scène nationale qu'aux niveaux régional et local. Ce programme s'inscrit comme moyen d'atteindre les objectifs en recrutement et en rétention des bénévoles, surtout dans les sections;
- M. Cadeau a agi comme conseiller à trois présidents nationaux, c'est-à-dire Rex Guy, Dennis Jackson et Stan Hrabarchuk, auxquels il a toujours su communiquer la bonne mesure dans les meilleurs intérêts de l'Association sur toute question d'importance, en interne comme à l'externe.

Il est résolu d'attribuer le titre de membre à vie à M. Paul Cadeau.